

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE du Mardi 17 Juillet 2007 à Viré à 18 h 30

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Viré sous la présidence de Monsieur BERTHAUD Guy, Président.

Tous les délégués étaient présents à l'exception de Mr LAFARGE qui était représenté par Mr LAMARGUE. Mr BUSSERET était excusé, Mme CLEMENT, Mrs PENOT, COURBET, GUYONNET, DESMAIZIERES absents

1 – Le compte rendu de la réunion de Conseil de Communauté du 7 Juin 2007 qui a eu lieu à Lugny est approuvé à l'unanimité.

2 – Contrat Territorial Bourgogne du Sud

Monsieur André PEULET, Conseiller Général et Madame JOSEPH interviennent pour présenter l'Association pour l'Etude et la Gestion du Contrat Territorial de Bourgogne du Sud. Le Pays Mâconnais n'ayant jamais vu le jour, la CAMAL a la possibilité de contractualiser avec la Région. Cette possibilité n'existait pas pour les collectivités du Mâconnais qui sont extérieures à la CAMVAL. C'est la raison pour laquelle a été créée une association de Communauté de Communes appelée AEG et qui regroupe 97 communes et 85 000 habitants environ. Cette association avec l'aide d'ACTE de Cluny et le concours d'un cabinet d'études (ETHEIS) va établir un diagnostic des besoins du secteur pour proposer un programme d'interventions qui permettra aux élus de faire un choix à proposer à la Région pour obtenir des subventions. La Communauté de Communes par délibération du 11 janvier 2007 a marqué son intérêt pour cette structure à laquelle elle adhère.

3 – Marché travaux logements de Fleurville

La mise en concurrence a été lancée sous forme d'appel d'offres ouvert le 13 Juin 2007 afin de recueillir les propositions des entreprises pour le 5 Juillet. Le cahier des charges a été établi par SICA. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 9 Juillet 2007 pour ouvrir les plis reçus puis le 17 Juillet 2007 pour l'attribution des lots. Les lots 2 (Menuiserie)– 3 (Plâtrerie-Peinture) – 5 (Plomberie Sanitaire) et 7 (Charpente Couverture Zinguerie) ont été attribués, le lot 1 (Gros œuvre) fera l'objet d'une négociation avec l'entreprise ayant établi une proposition car celle-ci est trop élevée. Aucune proposition n'a été adressée pour les lots 4 (Revêtements de sols) et 6 (Electricité VMC Chauffage). Des demandes de propositions seront adressées pour le lot 4 aux entreprises Manigand Martins, Arbez, FP2, Fontimpe et TML, pour le lot 6 aux entreprises Alamagny, Develey et Elect'ron. Les membres du Conseil entérinent les choix de la Commission.

4 - Statuts des logements de Fleurville

Le Conseil Général a attribué une subvention de 40 % calculée en fonction de l'estimation de départ pour la réparation des logements de Fleurville qui font partie intégrante du futur projet touristique. Leur statut était resté jusqu' alors flou. Il est convenu avec Monsieur PEULET, Conseiller Général que pour leur occupation, priorité serait donnée à des logements de fonction payants dans le cadre du projet communautaire. Si personne n'est concerné, la Communauté de Communes aura la liberté de louer.

5 – Statuts de la Communauté de Communes après rencontre avec le Contrôle de légalité

Monsieur BERTHAUD rappelle les démarches engagées depuis le début de l'année 2006 afin de mettre à jour les statuts de la Communauté de Communes. Le 10 Juillet, une rencontre a eu lieu à la Préfecture avec le Contrôle de légalité. Quelques modifications ont été apportées. Les membres du Conseil acceptent les nouveaux statuts. Les communes doivent également délibérer. Une copie de leur délibération doit être transmises à la Communauté de Communes avant le 30 Septembre 2007.

6 – Taux de promotion - Avancement de grade

Le Conseil fixe à 100 % le taux d'avancement de grade des agents de la Communauté de Communes.

7 – Décisions modificatives

DM 2 : Virement de crédit pour paiement de la cotisation Contrat Territorial Bourgogne du Sud :

Débit : compte 6064 : 306 €
compte 022 : 4 935 €
Crédit : compte 6281 : 5 241 €

DM 3 : Erreur saisie budgétaire :

Débit : 1641 – 01 : 49 600 €
Crédit : 1641 - 016: 49 600 €

DM 4 : Ecriture transfert d'études – logements Fleurville

Débit : 2315 : 1 107,75 €
Crédit : 2031 : 1 107,75 €

DM 5 : Achat colonnes tri Montbellet

Débit : 611 : 2 500 €
Crédit : 2188 : 2 500 €

8 – Projet Madame BOURGEOIS

Madame BOURGEOIS, Conseillère Municipale à Lugny expose un projet qu'elle souhaite mettre en place en créant une entreprise qui collecterait chez les particulier les déchets ménagers pour les transporter jusqu'aux colonnes de tri et à la déchetterie. Les membres du Conseil estiment qu'il s'agit d'une bonne idée. Madame BOURGEOIS souhaiterait bénéficier de l'appui de la Communauté de Communes pour lui garantir l'exclusivité des services qu'elle propose sur le territoire communautaire, la Communauté de Communes ne peut assurer l'exclusivité mais elle appui le projet présenté. Madame BOURGEOIS souhaiterait bénéficier de l'accès gratuit à la déchetterie, en contrepartie, elle propose d'assurer le nettoyage autour des points d'apport volontaire. Le Conseil encourage sa démarche et la soutiendra pour assurer la communication des services assurés.

9 – Composteurs et bacs roulants

Le Conseil est favorable au lancement d'une opération pour l'achat groupé de bacs roulants de composteurs.

10 – Questions diverses

Déchetterie

Monsieur BALDASSINI explique que la déchetterie de Péronne étant éloignée de Cruzille, Chardonnay et Grevilly, il souhaiterait qu'une réflexion soit faite pour créer une nouvelle déchetterie au nord du territoire.

Relais

Le problème de ramassage des textiles avec Relais est évoqué, un contact sera pris avec la Société.

Le
Président,

Guy
BERTHAUD